



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil six, le cinq octobre, à dix-huit heures trente,

Le Conseil Municipal de la commune de MARON, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de MARON sous la présidence de Monsieur BALLON Jean-Claude, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 20/09/2006

Nombre de conseillers : En exercice : 14 / Présents : 11 / Votants : 11

Étaient présents :

M. BALLON Jean-Claude, Mme de TARLÉ Anne Bénédicte, M. CLAIREMBAULT Roger, Mme THEVARD Laurence, M. GUEGAN Bruno, Mme HUGUET Catherine, Mme DION Colette, M. RHIMBERT Laurent, Mme PAYET Marguerite, Mme MOULIN-VIRARD Nathalie, M. GONNOT Nicolas.

Étaient excusés : M. LAMOTTE Yann, M. PECRON Christophe, M. MERCIER Christophe.

Secrétaire de séance : Mme MOULIN-VIRARD Nathalie.

Objet : *Ligne grande vitesse LIMOGES-POITIERS*

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal du courrier du Sénateur François GERBAUD et du Président du Conseil Général Louis PINTON, daté du 5 septembre 2006, relatif au projet de ligne à grande vitesse LIMOGES-POITIERS .

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

S'oppose à la création d'une ligne à grande vitesse LIMOGES-POITIERS qui risquerait de reléguer la voie CHATEAUROUX-PARIS au niveau secondaire et, en terme d'aménagement du territoire, laisser de côté l'ensemble des départements du grand centre soit près d'1,8 millions d'habitants ;

Rappelle que l'Indre, s'appuyant sur l'expertise des Chambres régionale et départementale de Commerce et d'Industrie, a déjà fait connaître sa position sur les aménagements ferroviaires nécessaires à son territoire ;

Demande :

- la grande vitesse entre LIMOGES et PARIS par CHATEAUROUX, avec l'amélioration et la modernisation de la voie,
- l'interconnexion de cette ligne au réseau TGV irriguant l'Europe du Nord et de l'Est, gage d'un raccordement aux grands pôles de développement économique.

Pour extrait conforme,  
Le Maire,



Reçu à la Préfecture

le 27 OCT. 2006



①